



COMMUNE DE STRAZEELE
59270
Tél : 03.28.42.71.76
Mail : dleroycommunedestrazeele@gmail.com

Accueil de loisirs municipal

STRAZEELE - Octobre 2019

FONCTIONNEMENT-REGLEMENTATION-TARIFICATION

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sera ouvert du Lundi 21 Octobre au Vendredi 25 Octobre 2019 dans les locaux de l'école du Petit Mont à Strazeele.

INSCRIPTION

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans scolarisés à Strazeele, dans la limite de 35 places.

ATTENTION

Les inscriptions se dérouleront **du Mardi 17 Septembre au Mardi 2 Octobre 2019 de 9h00 à 12h00 en mairie.**
Seuls les enfants dont les parents auront acquitté l'inscription à l'ALSH seront admis.

THEMES RETENUS

La nature
L'automne

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

Les enfants seront accueillis du Lundi au Vendredi :

- De 9h00 à 16h30 pour les demi-pensionnaires
- De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 pour les externes

Possibilité de garderie le matin et le soir (planning obligatoire à fournir à l'inscription)

SERONT OBLIGATOIRES

Une copie du carnet de vaccination à jour
L'attestation CAF du quotient familial + numéro de CAF
La fiche sanitaire de liaison

PARTICIPATION du 21 au 25 Octobre 2019

Tranche inférieure

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	PRIX A LA SEMAINE
A	De 0 € à 750 €	13,00 €

Tranche intermédiaire

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	PRIX A LA SEMAINE
B	De 751 € à 1 500 €	18,00 €

Tranche supérieure

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	PRIX A LA SEMAINE
C	De 1 501 € à plus	25,00 €

SORTIE

Une sortie sera prévue durant la semaine. Elle sera à régler en supplément.

Les enfants n'y participant pas, ne seront pas pris en charge

RESTAURATION

Pour tous les enfants inscrits, possibilité de restauration le midi, sur place, selon la tarification suivante :

Tranche inférieure

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS
A	De 0 € à 750 €	1,00 €

Tranche intermédiaire

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS
B	De 751 € à 1 500 €	2,50 €

Tranche supérieure

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS
C	De 1 501 € à plus	3,10 €

- Si le quotient familial n'est pas renseigné, la tarification supérieure sera appliquée.
- Joindre au dossier d'inscription l'attestation CAF de quotient familial
- Le repas pris sans être réservé, sera facturé **5,00 Euros**.
- Le repas réservé et non pris, sans annulation préalable, sera facturé **5,00 Euros**.
- La tarification est la même pour les enfants résidant à Strazeele et hors Strazeele

GARDERIE

Horaires d'accueil matin : de 7h30 à 9h00 / Horaires d'accueil soir : de 16h30 à 19h00

Moyennant une participation suivant les barèmes suivants :

Tranche inférieure

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A LA DEMI-HEURE
A	De 0 € à 750 €	0,50 € / demi-heure

Tranche intermédiaire

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A LA DEMI-HEURE
B	De 751 € à 1 500 €	0,65 € / demi-heure

Tranche supérieure

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A LA DEMI-HEURE
C	De 1 501 € à plus	0,80 € / demi-heure

- Si le quotient familial n'est pas renseigné, la tarification supérieure sera appliquée.
- Joindre au dossier d'inscription l'attestation CAF de quotient familial
- La tarification est revue à la demi-heure
- Toute demi-heure entamée est due
- La tarification est la même pour les enfants résidant à Strazeele et hors Strazeele

L'accueil périscolaire propose :

- ✓ Forfait petit déjeuner : **0,40 €** ; Petit déjeuner servi (et facturé) de 7h00 à 8h00 systématiquement
- ✓ Forfait goûter : **0,40 €** ; Goûter servi (et facturé) dans la première demi-heure de 16h30 à 17h00 systématiquement

Après 19h00, un supplément forfaitaire de **5,00 €** par quart d'heure de retard sera appliqué aux parents qui ne respectent pas l'heure de fermeture.

RAPPEL : Toute réservation CANTINE ou GARDERIE fera l'objet d'une facturation à la fin du centre.